

Étude sur les besoins en habitation Les Magogois invités à répondre à un sondage

Magog, le 2 mars 2026 – Dans le cadre de sa Politique sur l’habitation adoptée en septembre 2023, la Ville de Magog annonce le lancement d’une importante étude visant à recueillir les besoins et les attentes en termes d’habitation. Du 2 au 30 mars, la Ville de Magog invite toutes les personnes intéressées par l’habitation à Magog à répondre à un sondage. Le questionnaire en ligne, d’une durée approximative de quinze minutes, est accessible au ville.magog.qc.ca/besoins-habitation. En prenant part à la démarche, les citoyens courent la chance de remporter l’un des chèques-cadeaux de 50 \$ dans un commerce magogois.

Ce sondage s’adresse à l’ensemble des résidents de Magog, qu’ils soient propriétaires ou locataires, ainsi qu’aux travailleurs, aux organismes communautaires, aux propriétaires de commerces et d’industries ainsi qu’à toute personne qui souhaiterait vivre à Magog.

Les participants seront invités à exprimer leurs priorités concernant divers aspects liés à l’habitation : nombre de chambres souhaité, budget alloué, besoins en matière de stationnement, quartier ou secteur privilégié, proximité des écoles, des services de santé, du lieu de travail, des parcs et des services essentiels, etc.

Parallèlement au sondage en ligne, la Ville organisera tout au long du mois de mars, diverses activités participatives. Des kiosques et des groupes de discussion permettront de recueillir l’opinion d’un plus grand nombre de personnes, comme les employeurs, les travailleurs, les membres et les bénévoles d’organismes communautaires œuvrant ou résidant à Magog.

L’objectif de cette démarche est d’obtenir un portrait précis des réalités et des priorités de la population en ce qui concerne le logement. En consultant l’ensemble de la communauté, la Ville souhaite s’assurer que les actions à venir, notamment dans l’application de la Politique d’habitation, seront adaptées aux besoins exprimés par la population. Les résultats du sondage guideront aussi bien les décideurs municipaux que les promoteurs immobiliers, les entrepreneurs et les organismes impliqués dans le développement du logement à Magog.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, précise que « la population exprime clairement un besoin légitime de logements abordables. Il est toutefois



nécessaire de disposer de données précises concernant les besoins des ménages actuels et futurs de la ville pour y répondre adéquatement. Cette collecte d'informations permettra à la Ville d'appliquer plus efficacement sa Politique d'habitation et d'établir des objectifs réalistes et adaptés. Cette démarche est complémentaire aux autres actions que nous menons actuellement dans le domaine de l'habitation, notamment l'élaboration d'une Politique de développement urbain et la mise en place du Plan particulier d'urbanisme (PPU) du quartier des Tisserands. »

À propos de la Politique d'habitation

Rappelons que la Ville de Magog a adopté sa première Politique d'habitation à l'automne 2023. Elle vise à répondre aux défis liés à la disponibilité et à l'accessibilité financière des logements locatifs sur le territoire de Magog. Il s'agit d'un outil pour favoriser et planifier la densification réfléchie du périmètre urbain. La Politique d'habitation s'inscrit dans une volonté municipale d'offrir à la population un accès à des logements de qualité, tout en maintenant l'équilibre entre développement résidentiel et un cadre de vie durable. La Politique est accessible à l'adresse ville.magog.qc.ca/politique-habitation.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

